

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07259  
Numéro SIREN : 521 392 449  
Nom ou dénomination : CENAL

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2019 sous le numéro de dépôt 95957

# DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-09-2019

N° DE DEPOT : 095957

N° GESTION : 2010B07259

N° SIREN : 521392449

DENOMINATION : CENAL

ADRESSE : 6 rue Paul Baudry 75008 Paris

MILLESIME : 2018



2

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		CENAL	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 280 000 .....)	DA	280 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	741 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	557 410	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	845 820	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 452 230	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 730 009	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	578 753	
	Dettes fiscales et sociales	DY	415 303	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 724 065	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 176 295	
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 722 485		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : CENAL					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	1 580 870	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 580 870	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	9 644	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 590 515	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	934 468	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 320	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	935 790	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	654 725	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	331 918	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	331 918	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	16 286	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	16 286	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	315 632	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	970 357	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>CENAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <span style="float: right;"><b>(IX)</b></span>		HJ
Impôts sur les bénéfices * <span style="float: right;"><b>(X)</b></span>		HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <span style="float: right;">A6</span> obligatoires <span style="float: right;">A9</span>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise : CENAL										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	1 247 129	8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	1 580	
	TOTAL IV					LQ	1 247 129	LR		LS	1 580	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 247 129	ØH		ØJ	1 580		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						1		2		3		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
										4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		
	Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG		NH			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					ØØ		ØX		ØY	1 247 129	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	1 580	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 248 709	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 248 709	ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CENAL

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.3 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		CENAL		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>CENAL</u>						
					Néant <input type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	20 000	6U	6V	20 000
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	20 000	TY	TZ	UA	20 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	20 000	UB	UC	UD	20 000
	- d'exploitation		UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NDTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		CENAL		Néant <input type="checkbox"/>		*					
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 580	UV		UW	1 580			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	24 000				24 000			
	Autres créances clients		UX	1 275 383		1 275 383					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	149 969		149 969				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 468 514		4 468 514					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	989		989					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 920 436	VU	5 894 856	VV	25 580		
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 580				1 580				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	578 753		578 753						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	199 333		199 333					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	215 970		215 970					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 728 429		3 728 429						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	4 724 065	VZ	4 722 485		1 580			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENAL

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	29998

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PRIEUX	Prénom(s)	VINCENT
Nom marital		% de détention	45	Nb de parts ou actions	13500
Naissance : Date	20121979	N° Département	75	Commune	PARIS
Pays	FR				
Adresse : N°	94	Voie	RUE DE BELLEVUE		
Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE-BILLANCOURT	Pays	FR

Titre (2)	MME	Nom patronymique	PRIEUX	Prénom(s)	ALEXANDRA
Nom marital	LEJEDNE	% de détention	45	Nb de parts ou actions	13500
Naissance : Date	17041982	N° Département	75	Commune	PARIS
Pays	FR				
Adresse : N°	2 B	Voie	RUE BAUDIN		
Code Postal	92300	Commune	LEVALLOIS-PERRET	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1  
1 (1)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 8

N° SIRET 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENAL

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL AIX	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 9 6 4 8 6 0 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL FAHRENHEIT	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 7 8 0 5 6 5 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL MERIGNAC 1	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 9 3 7 5 3 5	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL MERIGNAC 2	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 2 8 8 3 6 0 0	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL NARCASTET	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 2 8 3 4 9 2	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL PEYNIER	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 5 3 1 5 0 2	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CENAL ROUSSET	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 9 6 5 8 3 7 4	% de détention	99,99
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL SIX FOURS	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 3 9 3 4 9 1 7	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CENAL

Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL TARBES
N° SIREN (si société établie en France)	528881642	% de détention	100
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SCI-ADKT
N° SIREN (si société établie en France)	798455853	% de détention	100
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CENAL BOURG-EN-BRESSE
N° SIREN (si société établie en France)	795082957	% de détention	99,83
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLEMUM
N° SIREN (si société établie en France)	802705152	% de détention	40
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL SIX FOURS 2
N° SIREN (si société établie en France)	812266849	% de détention	100
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DES PRES
N° SIREN (si société établie en France)	484629134	% de détention	62
Adresse : N°		Voie	CHEMIN DES PRES
Code Postal	77810	Commune	THOMERY
		Pays	FR
Forme juridique	ZZZ	Dénomination	MIDPARC S.A.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	34
Adresse : N°		Voie	ZONE FRANCHE DE NOUACEUR
Code Postal		Commune	CASABLANCA
		Pays	MA
Forme juridique	SCI	Dénomination	1PBEL
N° SIREN (si société établie en France)	814867859	% de détention	50
Adresse : N°	29	Voie	RUE SAINT GUILHEM
Code Postal	34000	Commune	MONTPELLIER
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	GRJM
N° SIREN (si société établie en France)	823305735	% de détention	36
Adresse : N°	29	Voie	RUE SAINT GUILHEM
Code Postal	34400	Commune	MONTPELLIER
		Pays	FR

**CENAL**  
**Société par actions simplifiée au capital social de 300.000 €**  
**Siège social : 6, rue Paul Baudry 75008 Paris**  
**521 392 449 RCS Paris**

---

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JUIN 2019**

---

L'an deux mille dix-neuf,  
Le vingt-huit juin, à 9 heures

Les associés de la société CENAL se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation régulière du Président de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes et affectation du résultat,
- rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- quitus au président,
- pouvoirs.

Monsieur Pierre Prioux, en sa qualité de Président de la Société, préside la séance.

Il constate que, outre lui-même :

*Sont présents ou représentés :*

- AXFIL SAS, représentée par son président, Monsieur Pierre Prioux,
- NEY SARL, représentée par sa gérante, Monsieur Pierre Prioux,

Le Président de séance constate que les associés présents totalisent les 30.000 actions composant le capital. Il déclare alors que l'assemblée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après quelques échanges sur l'activité en cours, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 et les opérations afférentes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit un bénéfice de €845.820 de la manière suivante /

- |  |          |
|--|----------|
| - à la réserve légale :                    | €2.000   |
| Pour la porter au seuil requis par la loi  |          |
| - le solde au poste « report à nouveau » : | €843.820 |

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée au titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président, l'assemblée générale approuve ledit rapport et les conventions décrites relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne quitus de l'exécution de son mandat au Président.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

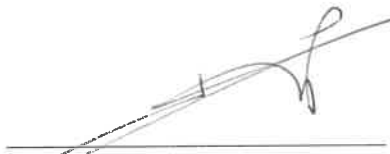
\*

\*

\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance.



\_\_\_\_\_

Le Président de séance  
Pierre Prieux